

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mardi 22 juin 2010, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Denis Laître, Jean-Marc Rochon, Louise Sauvé, Robert Savard, Jean-Jacques Leduc, Jacques Smith et Pierre-Paul Messier, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, quorum.

Est absent M. le conseiller Normand Amesse.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte à 18 h 40.

M. le maire Denis Lapointe invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi. Il est constaté que l'avis de convocation a été expédié au membre du conseil absent.

Le point 3.1 de l'ordre du jour de l'avis de convocation intitulé « Annulation du mandat octroyé à une firme d'ingénieurs dans le cadre des travaux d'asphaltage, de bordure et de travaux connexes dans diverses rues » est retiré de l'ordre du jour. Les membres du conseil maintiennent la décision prise antérieurement.

A-2010-06-015 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'ASPALTAGE, DE BORDURE ET DE TRAVAUX CONNEXES DANS DIVERSES RUES

Avis est donné par M. le conseiller Denis Laître qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement d'emprunt décrétant des travaux d'asphaltage, de bordure et de travaux connexes des rues de la Coulée, de la Passerelle, des Muguets et Gaspard-Martineau.

A-2010-06-016 AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES AU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE PERRON

Avis est donné par M. le conseiller Pierre-Paul Messier qu'il sera présenté pour adoption, à une séance subséquente de ce conseil, un règlement d'emprunt décrétant des travaux d'infrastructures au parc industriel et portuaire Perron.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire Denis Lapointe invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions.

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2010-06-364 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 10, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Smith,
appuyé par M. le conseiller Jean-Jacques Leduc,
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lève la séance extraordinaire du 22 juin 2010.

ADOPTÉ

Denis Lapointe, maire

Alain Gagnon, greffier